

15 ANS DE *CRÉAGIR 33*  
REMISE DES TROPHÉES *CRÉAGIR*

\*\*\*\*\*

À BORDEAUX  
LE LUNDI 17 OCTOBRE 2011  
À 18 H 30

\*\*\*\*\*

INTERVENTION DE PHILIPPE MADRELLE  
PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bordeaux,  
Cher Yves PETITJEAN,  
Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux,  
*Cher Pierre GOGUET,*  
*Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne,*  
Cher Yves RATEL  
Monsieur le Président de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire,  
Cher Richard PEYRES,  
Monsieur le Vice-Président chargé de l'Aménagement Économique Solidaire,  
Cher Jean-Luc GLEYZE,  
Madame la Présidente de la Commission du Développement Économique  
des Entreprises et des territoires,  
Chère Christine BOST,  
Monsieur le Président de la Commission du Développement Agricole et Maritime,  
Cher Alain LEVEAU,  
Chers Collègues Élus,  
Mesdames, Messieurs les Chefs d'entreprises, les Créateurs et Porteurs de Projets,  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Partenaires Financiers,  
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité d'Expert,  
Mesdames, Messieurs les Bénéficiaires des dispositifs *CRÉAGIR 33* et *CRÉAGRI 33*,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

Je n'aurai garde d'oublier de saluer les membres du Club *CRÉAGIR 33*, et du premier Club *CIGALES* de la Gironde, ici présents,  
Je veux vous dire combien je suis heureux et fier de vous accueillir ici, dans l'amphithéâtre Robert BADINTER, à l'occasion du 15<sup>ème</sup> anniversaire de *CRÉAGIR 33*, un événement que nous avons tous à cœur de célébrer.

Nous nous retrouvons pour la remise des trophées *CRÉAGIR 33* et, pour la deuxième fois, à l'occasion des récompenses *CRÉAGRI 33* scellant de façon très officielle notre soutien à l'agriculture et à ses acteurs.

Le contexte économique et social n'a connu aucun signe d'embellie depuis l'année dernière. La vie quotidienne des familles et des entreprises reste malheureusement encore très difficile.

Ce climat souligne de manière plus forte encore l'action de celles et de ceux qui se mobilisent pour renouer avec l'espérance, pour aider les petites et moyennes entreprises et les acteurs de l'économie girondine à mener à bien leurs projets.

Dans quelques minutes, vous assisterez à une conférence débat sur le thème : *«l'impact d'une subvention publique dans l'accompagnement d'une création, de la reprise ou de la transmission d'entreprise»*.

À cet endroit de mon propos, je salue avec beaucoup de plaisir mon collègue Jean-Luc GLEYZE, mais aussi Yves JEGOUREL, économiste reconnu, Ludovic LEGENDRE, Président du Club des Jeunes Experts Comptables et Yannick CAMBACEDES, Délégué Régional d'Oseo, qui l'animeront.

Cette thématique est particulièrement d'actualité au moment où la réforme des collectivités locales fait peser une lourde menace sur nos Institutions et en particulier, sur la possibilité que nous aurons demain, de faire perdurer un dispositif comme *CRÉAGIR 33*.

J'ose espérer, qu'après l'échéance présidentielle, le législateur aura le bon sens de revenir sur cette réforme inique, contraire à l'esprit même de la décentralisation.

La procédure que le Conseil Général a mise en place le 12 mai 1995, témoigne, mieux que de longs discours, des bienfaits de la décentralisation, nous donnant toute autonomie pour lancer des politiques bien au-delà de nos compenses strictes ou des cadres rigides.

*CRÉAtion en GIRonde*, bientôt baptisée *CRÉAGIR 33* a été conçue pour favoriser l'installation, la création mais aussi la reprise et la transmission d'entreprise, dans les zones les plus fragiles de notre département.

Notre objectif a été d'entrée de jeu de tout faire pour y maintenir un niveau de population active suffisant, pour y créer des emplois durables et non délocalisables, selon l'idée directrice d'un aménagement territorial équilibré et équitable.

*CRÉAGIR 33* a donc généré une possibilité d'aide du Conseil Général, en complément des autres dispositifs d'appuis publics existants.

L'une des particularités de cet outil a été la création d'un comité des experts, présidé par un Conseiller Général et composé d'organismes que vous me permettrez de citer.

Il s'agit de la Trésorerie Générale, de la Banque de France, des Chambres de Commerce d'Industrie de Bordeaux et de Libourne, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, et de l'Union Régionale des SCOP Aquitaine.

S'y ajoute la Délégation Régionale au Commerce et l'Artisanat, aujourd'hui intégrée dans la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

En 15 ans, la composition de ce comité a su évoluer, renforçant du même coup son expertise grâce à l'intégration de nouveaux acteurs de l'économie locale.

Sont ainsi venus s'adjoindre les Communautés de Communes et les Pays, marquant l'avènement de l'intercommunalité, *Gironde Initiative*, l'*ADIE*, *Espace Gestion*, mais aussi la Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat, et *Co-Actions*.

Quatre Conseillers Généraux se sont succédés pour présider ce comité des experts, et je tiens en notre nom à tous, à saluer le travail qu'ils ont accompli : Bernard DUSSAUT, Jean TOUZEAU, Jean-Luc GLEYZE et aujourd'hui, Christine BOST.

Nul ne le contestera : le bilan de *CRÉAGIR 33* est remarquable. Près de deux mille entreprises ont été soutenues, cinq mille emplois générés ou maintenus, en 15 ans ; tous les cantons de Gironde ont eu des bénéficiaires, et j'ajouterai qu'une moyenne de 65 % de demandeurs d'emplois, parmi les postulants au dispositif, ont pu, ces deux dernières années, créer leur propre activité.

Avec un budget dépassant un million 500 000 euros par an, *CRÉAGIR 33* poursuit la même philosophie qu'à ses débuts : conduire une politique volontariste pour les personnes et les territoires qui en ont le plus besoin.

*CRÉAGRI 33* s'inscrit dans le même état d'esprit, en valorisant les politiques agricoles, en défendant une démarche de qualité et mettant en avant les circuits courts.

Plus de quatre mille cinq cent exploitations en Gironde réalisent des ventes directes, soit 42 % du nombre total des entreprises agricoles, et il me paraît important de souligner que notre département est parmi les tous premiers de l'Hexagone à s'être engagé dans les circuits courts.

Le Conseil Général les soutient largement puisqu'en 2011, quatre-vingt projets ont été suivis par notre service de l'Aménagement et Gestion de l'Espace et 500 000 euros y ont été consacrés.

Je conclurai en félicitant de nouveaux les Lauréats des trophées *CRÉAGIR 33 et CRÉAGRI 33*, en leur souhaitant à tous un immense succès.

Un très grand bravo à vous toutes et à vous tous pour ce magnifique parcours, pour ce pacte que vous avez signé avec l'avenir.

Votre courage et votre passion sont un exemple pour la société tout entière.

Philippe MADRELLE